



SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
MONTMORENCY



Rapport d'activité
2021



ASSOCIATION IMAJ

8 Rue Pascal – 95160 Montmorency

Tél : 01.39.64.19.68 – imaj.montmorency@imaj95.fr

Table des matières

I. Organisation de l'équipe éducative en 2021.....	5
1.1 COMPOSITION DE L'EQUIPE EDUCATIVE EN 2021	5
1.2 ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE	5
1.3 PRESENTATION D'UNE SEMAINE TYPE D'UN EDUCATEUR	6
1.4 REUNIONS ET INSTANCES INTERNES.....	7
II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021	8
2.1 CONTEXTE TERRITORIAL.....	8
2.2 DONNEES STATISTIQUES 2021	10
2.3 ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES.....	10
III. Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans.....	16
3.1 ZOOM SUR LES 11/15 ANS	16
3.2 SCOLARITE ET PARTENARIAT AVEC LES COLLEGES.....	17
IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans	18
4.1 ZOOM SUR LES 16-17 ANS.....	18
4.2 ZOOM SUR LES 18-25 ANS.....	18
4.4 LE TRAVAIL DE RUE.....	19
4.5 LES ACTIONS COLLECTIVES	19
4.6 CHANTIER EDUCATIF	20
V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux	20
5.1 CONSOLIDER LES LIENS AVEC LES JEUNES FILLES ET PROMOUVOIR L'EGALITE FILLES / GARCONS	21
5.2 L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DES JEUNES DANS LEURS USAGES DES RESEAUX SOCIAUX. 21	
5.3 LA PASSERELLE CM2/ 6è.....	23
VI. Partenariats et participation au développement social local	25
6.1 ARTICULATION AVEC LES DISPOSITIFS IMAJ.....	25
6.2 PARTENARIATS ACTIFS EN 2021	26
6.3 PARTICIPATION AUX DIFFERENTES INSTANCES LOCALES	26
Annexes :	27
Tableau 1 : Répartition des activités	27
Tableau 2 : Actions collectives	27
Tableau 3 : présentation du public touché	27
Tableau 4 : synthèse présentant les jeunes en accompagnement.	28
Tableau 5 : Demandes.....	28

Tableau 6 : Démarches (suppression des doublons).....	29
Tableau 6 bis : Démarches (Sélection de trois démarches maximum par jeune)	29
Tableau 7 : Fiches collègues	30
TABLEAU 8 : Partenariat.....	32

Glossaire –

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AEA	Auto-école Associative
AED	Aide éducative à domicile (administrative)
AEMO	Aide éducative en Milieu Ouvert (judiciaire)
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASSR	Attestation scolaire de Sécurité Routière
BAFA	Brevet d'Aptitudes au Fonctions d'Animateur
BSR	Brevet de Sécurité Routière
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPV	Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVO	Communauté de Communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
CCPD	Conseil Communal de Prévention de la Délinquance
CESC	Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMS	Centres Médico Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CODESS	Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale du Val d'Oise
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
E2C	Ecole de la deuxième Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fond Social Européen
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GAI	Groupe d'Analyse Institutionnelle
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Éducative
PRIJ	Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV	Quartier Politique de la Ville
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
SSD	Service Social Départemental
VVV	Ville-Vie-Vacances

I. Organisation de l'équipe éducative en 2021

1.1 COMPOSITION DE L'EQUIPE EDUCATIVE EN 2021

L'équipe de prévention spécialisée de Montmorency se compose de 2 éducateurs à temps plein et d'une cheffe de service à temps partiel.

Il convient de rappeler que l'équipe intervient exclusivement sur le territoire de Montmorency. Son intervention trouve une réelle pertinence à être articulée avec celles des autres acteurs locaux. De plus, dans le cadre d'actions co-portées par plusieurs équipes de l'association, une mutualisation de la réflexion, des projets et des compétences peut également être mise au service des jeunes accompagnés.

Suite au départ des deux salariés de l'équipe éducative au cours de l'année 2021, l'équipe s'est renouvelée et un éducateur spécialisé est arrivé le 08/11/2021. Le second poste est pour l'heure vacant et nous restons mobilisés sur le recrutement d'un professionnel pour compléter l'équipe. Le service a bénéficié en 2021 des personnels suivants :

- 1 Cheffe de service, Laure FORNELLS arrivée le 08/01/2020
- 2 Éducatrices spécialisées :
- Adeline PEZIN, éducatrice spécialisée a quitté son poste fin mai 2021
- Aurelie SAGNIER, éducatrice spécialisée a quitté son poste fin septembre 2021
- Andy DELPECHE, éducateur spécialisé, est arrivé le 08/11/2021
-

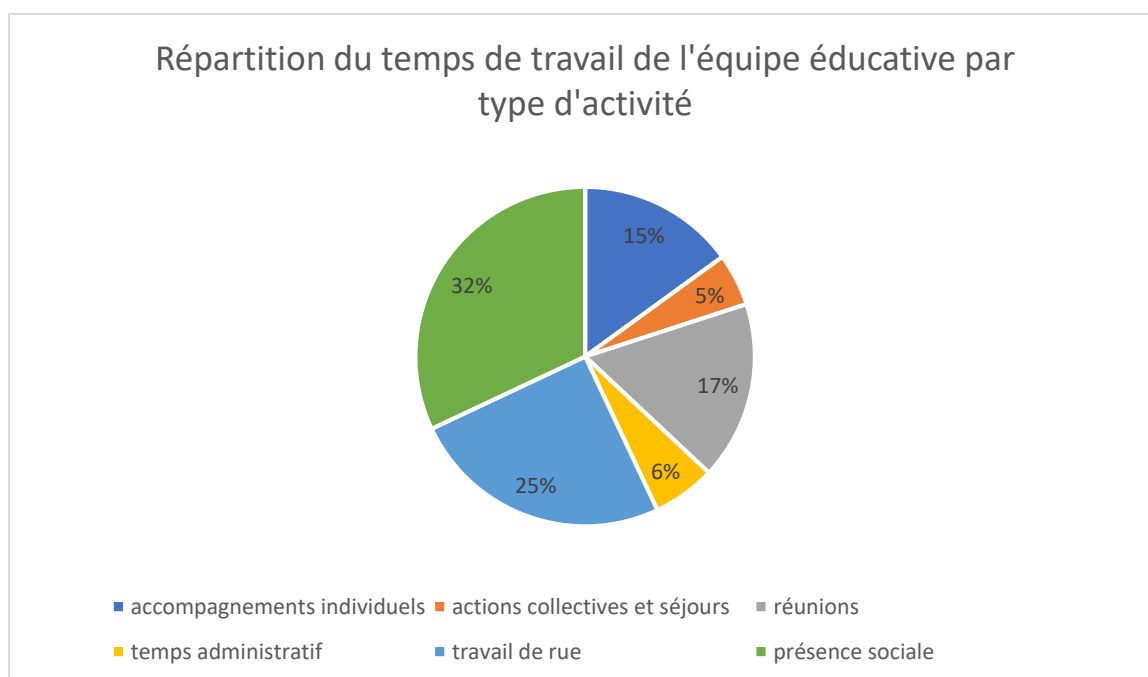
1.2 ORGANISATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE

L'équipe éducative organise son travail sur une amplitude horaire de 35 heures par semaine, régulée sur un cycle de 4 semaines. Les éducateurs travaillent du lundi au vendredi de 10h à 19h.

Au regard de l'évolution des besoins et des projets, ils peuvent être amenés à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers...) ou en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire...).

1.3 PRESENTATION D'UNE SEMAINE TYPE D'UN EDUCATEUR

9h						Interventions ponctuelles selon événements et manifestations
10h	Réunion de fonctionnement		Accompagnements individualisés	Réunion suivi		
11h		Permanence Collège Ronsard				
12h						
13h						
14h	écrits professionnels		Travail de rue ou actions collectives			
15h		Accompagnements individualisés		Accompagnements individualisés	Accompagnements individualisés	
16h						
17h						
18h	Travail de rue					
19h						



Plus de la moitié du temps d'activité de l'équipe éducative a été consacrée en 2021 à du travail de rue et de présence sociale. Cette répartition est caractéristique d'une équipe éducative qui a pris ses fonctions récemment et impactée par la crise sanitaire. En effet, les effets cumulés de la crise sanitaire et du renouvellement d'équipe font que peu de jeunes viennent spontanément au local. La proportion de temps consacrée à l'accompagnement individuel est moindre mais devrait se rééquilibrer rapidement, le lien de confiance noué entre le jeune et l'éducateur étant le préalable indispensable à la relation éducative. Il est donc nécessaire de consacrer un temps conséquent de présence sur l'espace public, pour développer une observation fine du territoire. Un des principes de la prévention spécialisée est "d'aller vers" les jeunes, dans leur milieu, pour entrer en contact avec eux, se faire connaître et établir une relation de confiance mutuelle.

1.4 REUNIONS ET INSTANCES INTERNES

Outre le travail de coordination qu'il est amené à mettre en place avec les acteurs locaux, l'éducateur de prévention spécialisée doit être en capacité de penser sa pratique en équipe au sein même de son institution. L'éducateur alimente la réflexion collective, est force de propositions au sein de l'équipe et participe à la dynamique institutionnelle. Différents temps de partage d'informations, de réflexions sont mis en place pour l'équipe de prévention spécialisée.

❖ La réunion d'équipe (hebdomadaire)

Animée par la cheffe de service, elle réunit les éducateurs de prévention spécialisée intervenant sur les territoires de Montmorency, Domont et Bouffemont. Elle permet d'aborder l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle du service : identification des temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, inscription sur certains dispositifs, transmission d'informations importantes relatives aux quartiers, aux groupes de jeunes présents sur le territoire et aux sollicitations éventuelles des partenaires, échanges sur les projets, planification du travail de rue, etc...

❖ La réunion de « suivis éducatifs » des jeunes (hebdomadaire)

Également animée par la cheffe de service, cette réunion permet à l'équipe de faire le point sur les situations les plus « sensibles » : celles qui interrogent plus particulièrement l'équipe éducative. Elle vise à identifier les pistes à explorer, les axes de travail complémentaires à l'action déjà menée et à pouvoir prendre en équipe un certain recul vis-à-vis des situations les plus délicates.

❖ Le groupe d'analyse de pratiques (mensuel)

L'association a souhaité proposer aux équipes de nouvelles modalités de réflexion et d'analyse des pratiques. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques animé par un sociologue. Cette démarche permet d'envisager spécifiquement les interventions menées à partir d'une approche sociologique mettant l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique. Dans le cadre de ce travail, un focus est réalisé sur la pratique du travail de rue afin de mieux outiller les professionnels et de réactualiser de manière effective nos modes d'interventions.

❖ La réunion analyse du travail de rue (bimensuelle)

Un outil de reporting qualitatif (la fiche « travail de rue) permet de rendre compte du « travail de rue », de la nature des échanges ou événements rencontrés, des constats de l'équipe éducative. Une fois tous les deux mois, il s'agit de s'appuyer sur ces documents pour venir interroger le travail de rue, sa fréquence, sa régularité, analyser le contexte et les dynamiques propres au territoire en termes d'occupation de l'espace.

❖ La réunion avec la direction (annuelle)

Afin d'assurer un lien direct entre la Direction et les équipes de prévention spécialisée, une réunion est organisée au sein des locaux des services. L'ordre du jour de la réunion est globalement proposé par l'équipe. C'est l'occasion pour l'équipe de parler de son travail, de partager un diagnostic local, de parler des difficultés rencontrées mais également d'être force de propositions.

❖ La réunion générale (trimestrielle)

Le développement des activités, s'il est une richesse pour les publics accueillis, doit faire l'objet d'une attention particulière sur la notion de cohésion et de sens donné à l'ensemble. La réunion générale permet de réunir dans un même lieu l'ensemble des professionnels de l'association. Animée par le Directeur, cette instance a pour objectif principal d'informer l'ensemble du personnel des évolutions, des orientations associatives, de permettre aux équipes de présenter leurs projets et recueillir leurs questionnements.

❖ Des groupes de travail interservices.

L'évolution des pratiques, les problématiques traversées par le public accompagné combiné avec l'arrivée de nouveaux dispositifs nous amènent régulièrement à nous interroger sur notre pratique. Animés par un chef de service, en coordination avec l'adjoint de direction du pôle prévention de l'association, ces groupes de travail visent à faire émerger la réflexion, à susciter le débat pour favoriser la construction de nouvelles pratiques ou stratégies d'intervention. En 2021, des groupes de travail portant notamment sur l'usage des réseaux sociaux, l'égalité femme/homme ou encore la passerelle CM2/ 6è ont pu être mis en place.

II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021

2.1 CONTEXTE TERRITORIAL

La Commune de Montmorency est, avec ses 21 461 habitants, une ville de taille moyenne de la grande couronne de Paris. Le public jeune (0-29 ans) représente 36% de la population. La Commune se divise en trois quartiers principaux : le Haut Montmorency, le Centre-Ville et le Bas Montmorency.

La situation sanitaire depuis 2020, survenue dans un contexte de changement d'équipe, est venue perturber de façon conséquente nos possibilités d'action.

L'équipe s'est donné pour objectif d'investir très fortement le travail de rue pour renouer une relation forte avec les jeunes tout en réactualisant notre connaissance du territoire. L'objectif est de mieux connaître les habitudes des jeunes et leurs occupations de l'espace public, de créer des liens avec eux, de repérer les problématiques spécifiques rencontrées par la jeunesse sur la commune.

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans investissent habituellement l'espace public après leur journée d'école. On les retrouve sur différents lieux : au City Stade du quartier de la Chénée, au skate Parc, au complexe sportif. L'arrêt de bus face au skate parc est aussi un lieu de regroupement en fin d'après-midi.

Nous allons à leur rencontre aux abords des établissements scolaires. Les concernant, le travail de rue permet une régularité de rencontres préalables à l'instauration d'une relation de confiance, voire d'un accompagnement.

Les prises de contact avec les jeunes du quartier de la Chénée s'opèrent largement dans le cadre du travail de rue ainsi que par le réseau informel. L'intervention auprès de ces jeunes mineurs implique souvent l'engagement d'un dialogue, d'une médiation et/ou d'un soutien direct des parents. Il a ainsi pu être régulièrement établi des liens significatifs entre les difficultés rencontrées dans le cadre scolaire et une situation familiale marquée par une relation enfant/parent souvent complexe.

La reprise des actions en direction des établissements scolaires est aujourd'hui une de nos priorités car un nombre important de jeunes est rencontré dans le cadre de la présence des éducateurs dans les collèges de la ville.

Dans l'action auprès des jeunes de 16 à 25 ans, le travail de rue est un support déterminant. Il permet une approche progressive et respectueuse du rythme de ces jeunes. Ce sont toujours les quelques mêmes jeunes qui investissent le carré de la Chénée (5 à 15 jeunes). Ils se sont repliés dans un recoin moins central et moins visible. Ils investissent également les sous-sols et halls d'immeubles à proximité.

Les abords du lycée Rousseau et les arrêts de bus alentour font l'objet d'une présence sociale régulière : les lycéens sortent en grand groupe et vont vers les arrêts de bus. Les regroupements devant le lycée étant interdits, les lycéens ne s'attardent pas. Le stade de foot Nelson Mandela est également un lieu propice pour aller à la rencontre des jeunes et les encourager.

Les filles sont beaucoup moins visibles dans l'espace public, et en particulier dans le quartier de la Chénée. Elles traversent le quartier sans s'y attarder. Les concernant, les prises de contact se font plus souvent par le biais de l'orientation partenariale ou la sollicitation des parents.

2.2 DONNEES STATISTIQUES 2021

L'ensemble des tableaux statistiques est disponible en annexe du présent document.

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif													
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue	0	0	0	0	3	7	0	3	0	24	0	0	37
Réseau informel	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2
Réseau institutionnel	0	0	0	2	1	0	0	1	1	0	0	0	5
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44
Situation familiale													
Célibataire	0	0	0	2	4	7	0	5	1	24	0	0	43
En couple									1				1
En couple avec enfant													0
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44
Mode d'hébergement[1]													
Logement stable	0	0	0	2	4	7	0	5	2	23	0	0	43
Logement précaire										1			1
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an	0	0	0	2	4	5	0	4	2	17	0	0	34
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	0	0	0	0	2	0	1	0	7	0	0	10
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans													0
Ancienneté >= 4 ans													0
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44
Situation													
Scolarisé/ étudiant/sans problème	0	0	0	0	3	7	0	2	0	4	0	0	16
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	0	0	0	2	1	0	0	2	0	3	0	0	8
Déscolarisé (sans affectation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
En emploi								0	0	0	5	0	5
En formation								0	0	0	3	0	3
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation								0	1	2	8	0	11
Sans projet professionnel ou scolaire								0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme				2	4	7	0	4	1	10	0	0	28
Bac Pro, CAP ou BEP								1	1	8			10
Bac général ou technique										5			5
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44

2.3 ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES

Nombre de jeunes accompagnés

En 2021, l'équipe éducative a fortement investi le travail de rue avec pour objectif d'aller vers des jeunes qui s'étaient éloignés du service, ou jusqu'alors inconnus.

44 jeunes ont pu être accompagnés en 2021. Ce nombre de jeunes accompagné est encore faible au regard de l'activité habituelle d'un service de prévention spécialisée, et s'explique par un nouveau changement d'équipe et la persistance d'un contexte sanitaire rendant la création de liens plus difficile. Les jeunes accompagnés sont ceux pour qui une relation éducative est établie et dont l'équipe éducative connaît la situation individuelle.

Jeunes en accroche – relation éducative en cours d'établissement.

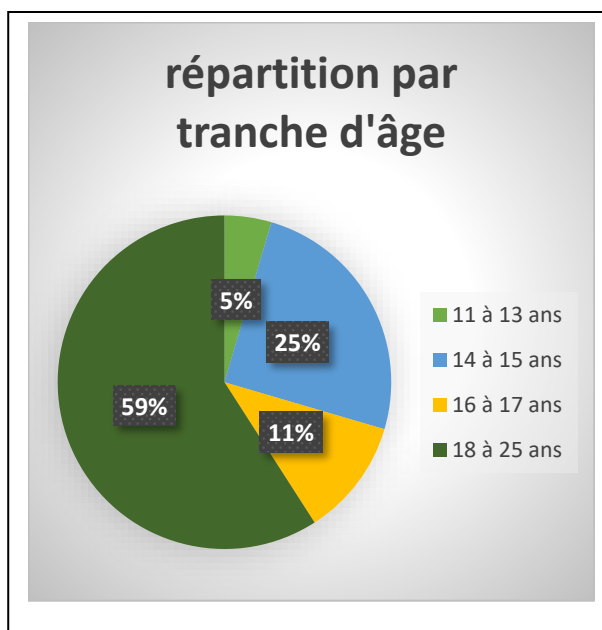
Nous comptabilisons 5 jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est plus un lien social qui s'appuie sur des temps partagés et des discussions, et aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

Jeunes en simple contact « connus » :

Nous évaluons environ à 25 le nombre de jeunes qui sont bien identifiés par les éducateurs, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci, la démarche de l'aller-vers, à travers le travail de rue, la présence sociale ou encore la proposition d'actions collectives visera la consolidation du lien et l'émergence d'une demande éventuelle.

Répartition par tranche d'âge et par genre

Les jeunes âgés de 18 à 25 ans sont, à ce jour, majoritaires parmi les jeunes accompagnés. Ils représentent 59% du public accompagné (68% en 2020). En investissant prioritairement le travail de rue, c'est d'abord avec les 18/25 ans que nous avons tissé les premiers liens de confiance. Concernant les jeunes âgés de 16 à 17 ans, ils représentent 11% du public accompagné. C'est un âge repéré comme étant sensible, se situant à une étape charnière entre le passage du collège et du lycée. C'est également un âge auquel les jeunes s'éloignent de structures antérieurement fréquentées. En majorité, c'est aussi par le biais du travail de rue qu'ils parviennent à franchir la porte de notre local.



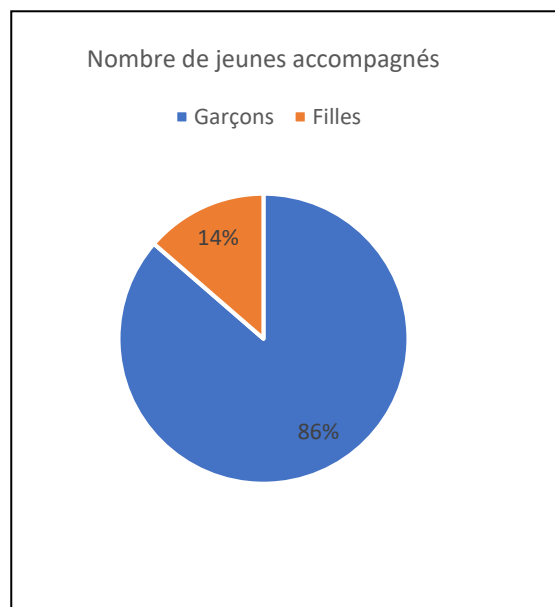
Ces mêmes jeunes nous sollicitent alors pour différentes raisons parmi lesquelles on identifie le souhait de participer à un chantier éducatif.

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans (13 jeunes en 2021) représentent 30% des personnes accompagnées. Leur proportion a fortement augmenté depuis l'année dernière (+19 points). La recomposition récente de l'équipe cumulée à la situation de crise sanitaire avait eu pour effet une diminution importante de la fréquentation de cette tranche d'âge. La mise en œuvre des protocoles sanitaires dans les établissements scolaires en 2020 et 2021 a constitué un frein à la continuité d'un partenariat effectif.

Peu d'actions collectives, qui sont un levier majeur pour créer des liens avec les plus jeunes, ont pu être organisées en 2021 du fait de la situation sanitaire.

Néanmoins, le partenariat de proximité mis en place avec le collège Lebrun a permis à l'équipe éducative de développer des liens auprès de certains en difficulté.

Par ailleurs, l'activité du service est marquée par une représentation du nombre de garçons accompagnés nettement supérieure à celle des filles. A ce jour, elles représentent seulement 14% de notre public (6 filles accompagnées en 2021). Le mode de contact privilégié en 2021 étant essentiellement le travail de rue, il n'est pas surprenant que peu de filles aient encore été approchées. Nous savons en effet qu'elles sont moins visibles dans l'espace public, qu'elles le traversent le plus souvent sans s'attarder. La préoccupation de permettre un égal accès des garçons et des filles aux actions de prévention spécialisée sera donc un axe de réflexion à privilégier. Nous savons que l'approche et la création de liens avec les filles doit s'appuyer sur une stratégie volontariste, progressive et qui nécessite souvent un travail « en réseau ».

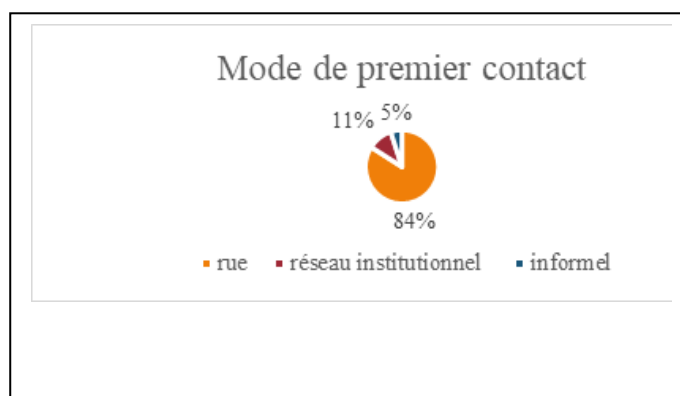


Répartition par quartier de résidence

98% des jeunes accompagnés résident sur le quartier du haut de Montmorency. Ce quartier a la particularité de regrouper une très large partie de l'habitat social de la ville. Le centre-ville est néanmoins un territoire d'intervention prioritaire pour l'équipe, car regroupant 3 des 4 établissements scolaires de la ville. Toutefois cette année, peu de jeunes résidant le centre-ville et le bas Montmorency ont pu être accompagnés. En 2022, dès que l'équipe sera complète, nous réengagerons un travail de rue ciblé permettant de renouer des liens de confiance propices à l'accompagnement des jeunes résidant ces quartiers.

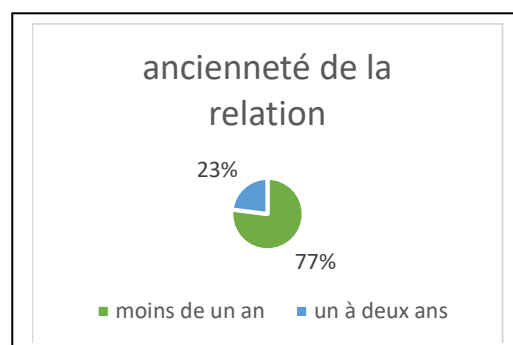
Mode de premier contact

Le travail de rue a été en 2021 le mode de contact privilégié pour entrer en contact avec notre public. En 2019, seuls 18% des jeunes accompagnés avaient été concernés par ce mode de contact. En 2021, il représente à 84% le premier mode de contact, tous âges confondus. Le réseau institutionnel n'est pas encore pleinement activé mais il contribue à 11% des orientations (éducation nationale essentiellement). Nous aurons donc à poursuivre et réactiver dès que possible un travail de partenariat, pour renouveler la relation de confiance et de travail avec certains partenaires.

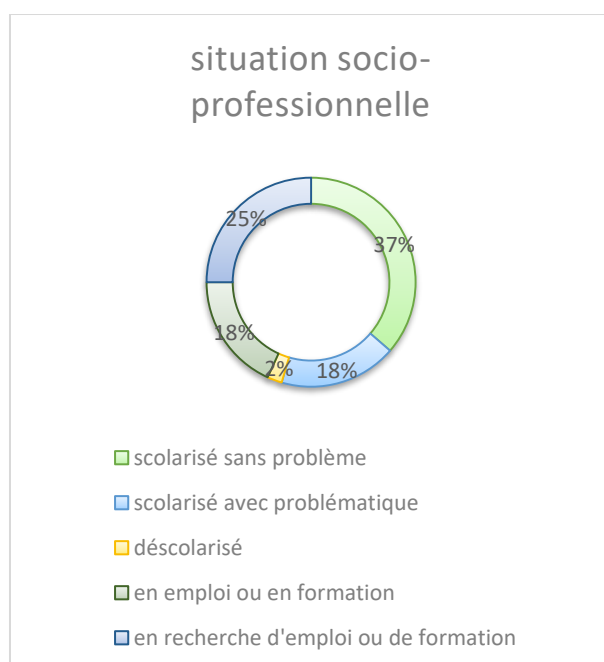


Ancienneté de la relation éducative

La recomposition de l'équipe éducative se traduit par un renouvellement presque total du public. En effet, 77% des jeunes accompagnés ont été rencontrés au cours de l'année. 23% des jeunes sont accompagnés depuis plus d'un an et moins de deux ans.



Situation socio-professionnelle

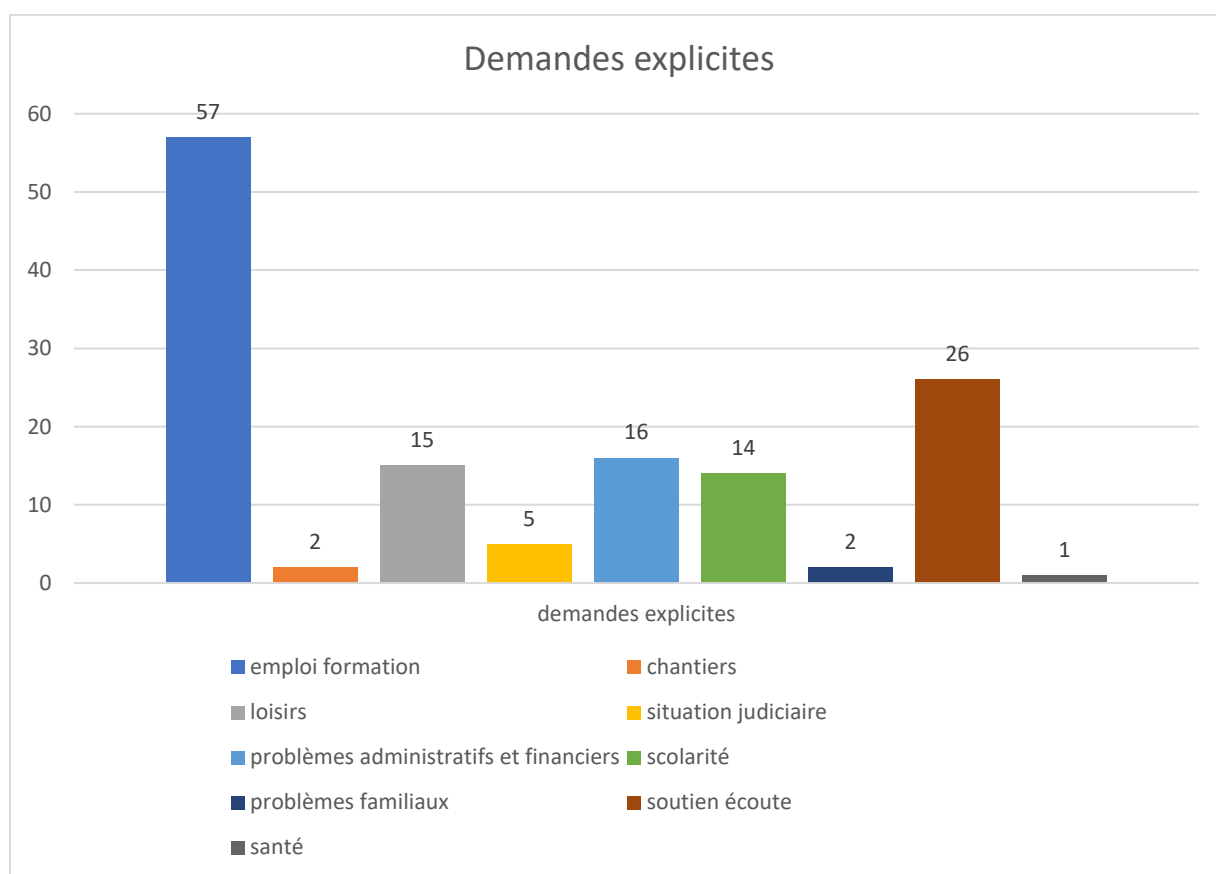


37% des jeunes accueillis, tous âges confondus, sont scolarisés sans qu'une difficulté majeure ne vienne perturber leur scolarité.

18% des jeunes accompagnés sont néanmoins confrontés à une problématique scolaire importante : il peut s'agir de désinvestissement scolaire, de décrochage, d'absentéisme, de déscolarisation ou encore de difficultés liées à leur comportement perturbateur. Cela nous indique la nécessité de renforcer la collaboration avec les établissements scolaires de Montmorency afin de poursuivre l'un des enjeux prioritaires que constitue le repérage précoce des situations de décrochage.

Parmi les 18/25 ans accompagnés par le service, 31% sont en emploi ou en formation. 38% de notre public 18/25 se retrouve soit en recherche d'emploi, d'orientation professionnelle ou sans projet professionnel. 42% (des 18/25 ans) n'ont aucune qualification et 77% des 18/25 ans ont un faible niveau de qualification (inférieur au bac). La confrontation au monde du travail est parfois difficile car ils n'ont pas toujours les codes attendus par les employeurs. Nous travaillons généralement une orientation et un accompagnement vers la mission locale ou vers des dispositifs de remobilisation professionnelle.

Répartition des demandes explicites



Durant l'année 2021, les jeunes ont particulièrement sollicité l'équipe éducative afin de bénéficier de soutien dans leur recherche de formation et d'emploi (41 % des demandes formulées). Ils semblent repérer le service comme un lieu ressource dans la méthodologie de recherche d'emploi et de formation, mais également dans le soutien et l'aide au cours de leur formation au permis de conduire.

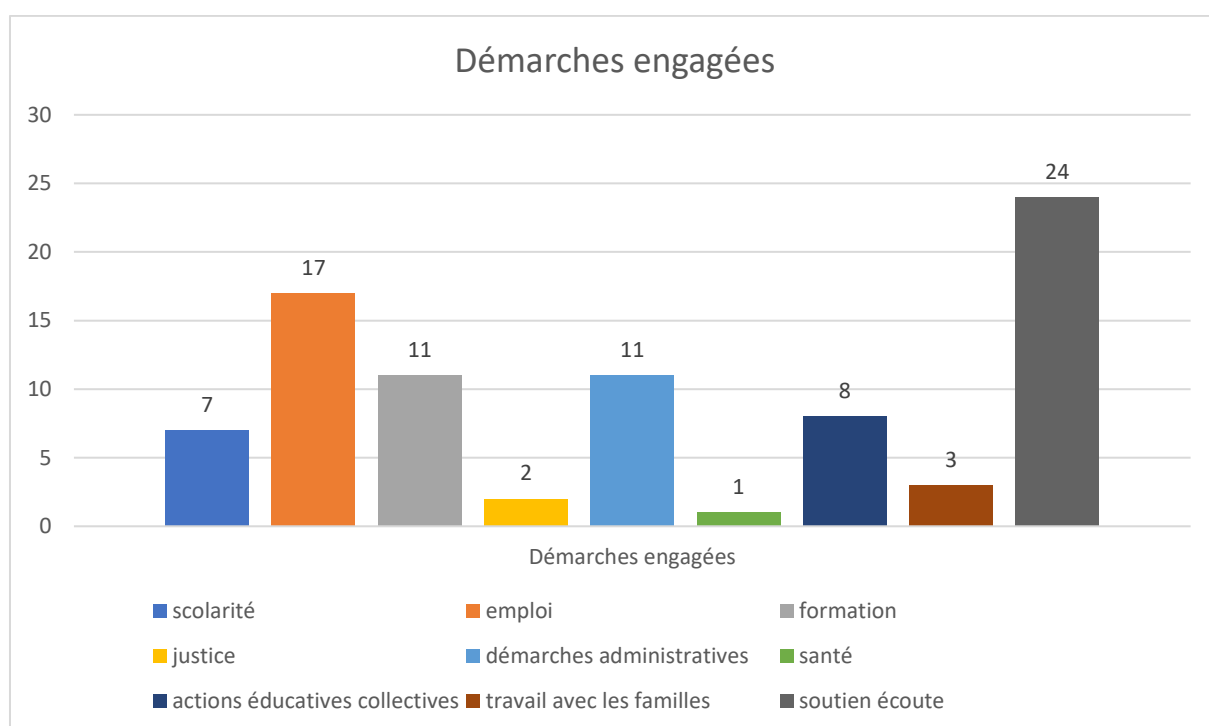
10% des demandes concernent la scolarité, pour partie favorisées par le lien avec les collègues et lycées de la ville.

Des jeunes de toutes les tranches d'âge ont aussi sollicité l'équipe éducative afin de bénéficier d'actions collectives : loisirs ou chantiers éducatifs (12% des demandes). Les actions collectives demeurent une médiation particulièrement efficace pour entrer en contact avec des jeunes de tous âges. Les conditions sanitaires et les changements d'équipe ont cependant fortement limité la possibilité de répondre à ces demandes en 2021.

Près de 12% des demandes formulées concernent des difficultés administratives et financières.

Toutes ces demandes traduisent pour partie l'identification faite à priori par les jeunes de ce que peut proposer l'équipe éducative. Ces demandes sont également un préalable à l'engagement de démarches spécifiques réalisées à l'issue d'une phase de rencontre et d'évaluation.

Répartition des démarches engagées



Du fait de la forte proportion de jeunes âgés de 18 à 25 ans, les démarches réalisées en lien avec la formation et l'emploi ont particulièrement mobilisé l'équipe éducative (33% de l'ensemble des démarches). Les jeunes que nous rencontrons nous identifient comme des professionnels susceptibles de les accompagner et de les orienter dans leur choix de formation.

13% des démarches engagées concernent des démarches administratives. Les démarches administratives (sécurité sociale, création de compte Ameli, impôts, ANTS) permettent progressivement aux jeunes adultes d'acquérir de l'autonomie en la matière.

8% des démarches engagées concernent la scolarité : cela peut concerner l'orientation, la recherche de stage, de lieu d'apprentissage ou de formation. Pour un certain nombre de jeunes de 11 à 15 ans, c'est aussi par le travail de partenariat avec le collège que nous entrons en contact avec les jeunes et leur famille, sous l'angle de difficultés scolaires ou de difficultés liées à leur comportement.

Certains jeunes rencontrent de réelles difficultés : comportements à risques, consommations d'alcool et/ou de cannabis, insomnie... Cependant, bien souvent, ces jeunes ne souhaitent pas d'accompagnement spécifique. La démarche des éducateurs est alors de prendre le temps de la relation qui s'instaure pour amener le jeune à prendre conscience de la difficulté et tenter de se saisir d'une aide spécialisée.

Quelques jeunes que nous accompagnons sont sous main de justice. L'équipe éducative a ainsi été sollicitée pour des démarches liées à leur situation judiciaire. Ces démarches ont pu prendre la forme d'accompagnements en audience, de mises en lien avec les partenaires du secteur judiciaire, ou encore d'informations d'accès aux droits leur permettant de mieux comprendre le système pénal et judiciaire.

Bien que moins présentes en 2021, du fait de la crise sanitaire et du changement d'équipe, c'est bien souvent à travers des actions collectives que la relation éducative s'installe.

III. Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans

3.1 ZOOM SUR LES 11/15 ANS

13 jeunes âgés de 11 à 15 ans ont été accompagnés en 2021. Ce chiffre est en augmentation, il a doublé depuis l'année 2020 sans toutefois atteindre la proportion des années précédentes. Le premier contact avec les 11/15 ans se fait le plus souvent par le biais des établissements scolaires. Cela souligne la centralité du partenariat avec les acteurs de la jeunesse sur la ville et en particulier avec les collègues.

Le partenariat de proximité avec les établissements scolaires, un temps contrarié par la situation sanitaire, est effectif depuis fin 2021. Il devrait nous permettre d'accroître les possibilités de rencontre avec des collégiens et susciter l'adhésion et la mise en confiance progressive de jeunes jusqu'alors inconnus du service.

Les difficultés rencontrées par les jeunes âgés de 11 à 15 ans, peuvent être de tous ordres :

- difficultés "attachées" au jeune (fragilité personnelle, carence affective, addiction, trouble psychique, ...),
- difficultés "rencontrées" par le jeune (conflit familial, précarité, problème scolaire...)
- difficultés "posées" par le jeune (incivilité, délinquance, agressivité, comportement inadapté)

En 2021, l'accompagnement des 11/15 ans s'est principalement centré sur des problèmes liés à la scolarité, de précarité ou de difficultés vécues dans l'environnement familial.

L'équipe éducative de Montmorency a pu bénéficier d'une sensibilisation de trois jours à la prise en compte des violences intra-familiales. Cette formation a permis à l'équipe d'appréhender la complexité des systèmes familiaux violents, de clarifier l'évaluation de ces situations et d'identifier les leviers de changement dans le champ de leur intervention.

3.2 SCOLARITE ET PARTENARIAT AVEC LES COLLEGES

Avec une recomposition d'équipe en cours d'année 2021, il nous a semblé incontournable, à l'arrivée d'un éducateur en novembre, de rencontrer l'ensemble des établissements scolaires pour consolider notre partenariat.

Ce rapprochement a permis de soutenir les jeunes les plus en difficulté et de bâtir avec chacun des deux collèges des réponses concertées et coordonnées. Nous avons aussi posé des jalons d'une collaboration rapprochée pour 2022. Celle-ci pourra prendre diverses formes :

- Mieux faire connaître le service auprès de la communauté éducative pour faciliter les orientations.
- Proposer une contribution en lien avec le GPDS (Groupe de Prévention du décrochage Scolaire) :
- Assurer une permanence hebdomadaire dans chacun des établissements pour faciliter les accueils individualisés

IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans

31 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont bénéficié d'un accompagnement en 2021. Le contact de rue est un des moyens privilégiés pour entrer en contact avec cette tranche d'âge. En investissant prioritairement le travail de rue, c'est ainsi avec eux que nous avons établi les premiers liens de confiance.

4.1 ZOOM SUR LES 16-17 ANS

Les jeunes de cette tranche d'âge demeurent logiquement célibataires et hébergés dans un cadre familial. Ils sollicitent de manière collective et individuelle l'équipe éducative. Lorsqu'ils s'inscrivent dans un projet d'insertion professionnelle, ils savent formuler une demande de soutien auprès de l'équipe.

Entre 16 et 17 ans, ils sont encore majoritairement scolarisés. Cependant, la moitié d'entre eux rencontre des difficultés scolaires importantes. De ce point de vue, le travail de partenariat avec les lycées du territoire permet de contribuer à des orientations réalistes et choisies.

Le partenariat le Lycée Jean Jacques Rousseau

Si les rencontres avec cet établissement nous ont assurés de l'intérêt accordé au partenariat, le contexte sanitaire a toutefois constitué pour 2021 encore un frein important à sa mise en œuvre. Des rencontres régulières avec une CPE, interlocutrice privilégiée de notre service, permettent un diagnostic partagé dans le respect du secret professionnel.

Partenariat avec le lycée professionnel TURGOT :

Le lycée Turgot ne compte à ce jour que 38 élèves résidant à Montmorency. Néanmoins, beaucoup de jeunes montmorencéens se retrouvent à la sortie de l'établissement. C'est pourquoi, un travail de rue régulier aux abords du lycée est réalisé par l'équipe éducative.

Nous avons proposé, au sein de ce lycée professionnel, des permanences d'aide à la recherche de stage. Des rencontres régulières avec le CPE, interlocuteur privilégié de notre service, nous ont également permis d'accueillir les élèves les plus en difficulté, pour un premier rendez-vous au sein de l'établissement.

4.2 ZOOM SUR LES 18-25 ANS

Au-delà de 18 ans, près de trois quarts des jeunes accompagnés (73% des 18-25 ans) ne sont plus scolarisés et seuls 31% d'entre eux sont en emploi ou en formation. Cette sortie « précoce » du système scolaire est bien souvent la conséquence logique d'un processus de désinvestissement scolaire parfois constaté dès les premières classes de collège. La prise de conscience d'une difficulté majeure fondée par certaines lacunes scolaires demeure un objectif de l'équipe éducative auprès de ces jeunes. Ce sont eux qui apparaissent les plus vulnérables face à des problématiques d'insertion et de santé. Certains sont dans des conduites à risque notamment en lien avec une addiction.

Alternant missions précaires et recherche d'emploi du fait de leur faible niveau d'étude, la confrontation au monde du travail est parfois difficile car ils n'ont pas toujours les codes attendus par les employeurs. Leurs projections dans les projets d'avenir ne s'établissent qu'à court terme. Un désir d'immédiateté et des difficultés d'anticipation peuvent mettre en péril leur projet personnel. Ce qui

pose parfois des difficultés dans l'accompagnement éducatif proposé par l'équipe. Nous tentons cependant de les accompagner dans la prise de conscience de certaines difficultés, dans la définition d'un projet professionnel ou de formation, dans une dynamique de remobilisation.

4.4 LE TRAVAIL DE RUE

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose fondamentalement sur une dynamique « d'aller vers » que vient manifester de manière singulière le travail de rue. Cette pratique consubstantielle de la prévention spécialisée doit être contextualisée et adaptée à chaque territoire au regard de la réalité des besoins. La démarche de l'équipe demeure d'aller vers les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Le travail de rue est réalisé à la sortie des établissements scolaires, au city stade, au stade Nelson Mandela, à proximité de certains arrêts de bus et au quartier de la Chénée. Les jeunes commencent ainsi à identifier le nouvel éducateur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes... Il permet également d'être en lien avec les partenaires de terrain par des visites régulières au Point info jeunesse et à la salle Florian. Il est toutefois à noter que le contexte sanitaire et la mobilité de l'équipe éducative ont constitué en 2021 un frein important aux possibilités de contacts informels et réguliers avec nos partenaires.

Le travail de rue est fortement investi et constitue un support déterminant pour une approche progressive des jeunes et respectueuse de leurs rythmes.

4.5 LES ACTIONS COLLECTIVES

Le tableau recensant la totalité des actions collectives réalisées sur l'année est disponible en annexe.

Les actions collectives sont un moyen privilégié de permettre aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe. Ces activités et sorties, établies au cas par cas visent également l'implication des jeunes concernés. Enfin, au-delà de rechercher uniquement une facilitation du lien avec certains jeunes, les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs. Ceux-ci pourront être le développement de certaines capacités d'anticipation, de prise d'initiative, de coopération, de négociation, d'ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles.

L'action collective est donc un levier incontournable et un axe fort de notre action. En 2021, nous n'avons pu mettre en œuvre que peu d'actions collectives du fait des mouvements de personnels au sein de l'équipe et de la nécessité d'approcher à nouveau des jeunes qui se sont, pour partie, éloigné du service.

Pour l'année 2022, Nous projetons de programmer des sorties, en particulier pendant les vacances scolaires, afin d'approfondir le lien avec de petits groupes de jeunes en accroche.

4.6 CHANTIER EDUCATIF

Le chantier éducatif s'adresse à des jeunes ayant besoin d'occasions accompagnées afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement. A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences pré-professionnelles bien qu'il contribue à une découverte et à un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. Cette mise en situation vise ainsi différents objectifs.

Un temps de réassurance : Tout d'abord, la réalisation d'un chantier éducatif doit permettre au jeune participant de se trouver réassuré quant à ses propres capacités au regard du travail concrètement réalisé. De ce fait, plus le travail réalisé est visible et valorisable dans un cadre collectif, plus cet effet de réassurance peut également être renforcé. La démarche éducative est alors de soutenir le jeune confronté à des doutes afin de surmonter, au moins partiellement, ceux-ci.

Un temps de repérage : Le chantier éducatif permet d'envisager concrètement un emploi notamment par le biais des contraintes et satisfactions que celui-ci peut procurer. Il s'agit d'accompagner le jeune dans la prise en compte d'une nécessaire ponctualité, du respect des règles de sécurité, de son inscription dans la vie en collectivité, tout en invitant à un certain esprit d'initiative. Le chantier éducatif fournit une occasion significative de solliciter et de stimuler dans un contexte sécurisant les capacités de responsabilisation, d'implication et de coopération des jeunes.

Enfin, il est à noter que la participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle. Celle-ci est proportionnelle au nombre d'heures réalisées et peut être mobilisée dans le cadre d'un projet d'insertion.

Des chantiers éducatifs sont habituellement mis en place chaque année en lien avec la mairie de Montmorency. Ce sont des chantiers particulièrement valorisants car ils contribuent à rendre visible auprès des habitants l'implication concrète de jeunes dans leur ville. En 2021, un chantier éducatif a été mené en lien avec la commune. Dans le cadre de la rénovation de la place de la Chénée, confiée aux ACI bâtiments de notre association, l'équipe éducative a pu mener un chantier de trois jours, pour identifier et peindre les accès pour les personnes à mobilité réduite.

Trois jeunes de 18 à 20 ans ont ainsi pu financer une partie de leur permis de conduire.



V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux

5.1 CONSOLIDER LES LIENS AVEC LES JEUNES FILLES ET PROMOUVOIR L'EGALITE FILLES / GARCONS

Les filles sont visibles et mobiles en journée. Les déplacements des filles semblent suivre des trajectoires plus utilitaires. Elles représentent des groupes restreints qui ne comportent pas plus de trois ou quatre personnes. Leur mobilité et leur façon d'occuper l'espace explique aussi la difficulté à entrer en relation avec elles à partir des approches habituelles de travail de rue.

Nous sommes attentifs à déployer des stratégies de rencontre pour arriver à rentrer en contact avec des filles.

Pour construire des actions éducatives permettant la promotion de l'égalité, et refuser les lignes de partage fondées sur une prétendue nature, il est aussi nécessaire de proposer aux équipes éducatives, de façon transversale, des espaces de réflexion et de formation pour questionner nos propres représentations de genre.

Pour appuyer cette stratégie, l'association s'est engagée dans un projet de promotion de l'égalité femme/ homme permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité. Cette action vise l'acquisition d'une expertise pour déconstruire les stéréotypes de sexe dans les pratiques professionnelles et la diffusion d'une culture de l'égalité au sein de l'association.

Ainsi, l'équipe éducative de Montmorency a bénéficié au mois de décembre d'une session de formation de deux journées sur les stéréotypes et discriminations de genre. Cette formation a permis aux équipes éducatives IMAJ d'intégrer une approche de genre et de questionner leurs propres représentations afin de rendre visible de rôle de chacun dans la reproduction de stéréotypes. Il s'est également agi de repérer les freins et leviers pour améliorer ses pratiques professionnelles et accompagner le public de façon égalitaire.

Une formation de trois jours : « accompagner les jeunes femmes victimes de violences au sein du couple » a également pu être réalisée par l'association « Du Côté des Femmes » auprès des équipes de prévention spécialisée IMAJ en 2021. Ce projet de L'Union Régionale Solidarité Femmes vise à sensibiliser les éducateurs et éducatrices de la prévention spécialisée sur les violences au sein du couple avec un focus sur les jeunes. La formation a été financée par les fonds Catherine, mis en place lors du grenelle contre les violences conjugales. A travers des apports théoriques et un partage de situations de terrain, cette sensibilisation a permis aux équipes de mieux repérer les situations de violences, de les outiller pour accueillir et orienter les victimes et pour engager un travail éducatif avec de jeunes auteurs.

5.2 L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DES JEUNES DANS LEURS USAGES DES RESEAUX SOCIAUX

Parce que leur utilisation suscite un fort intérêt, les équipes éducatives ont développé une attention particulière aux pratiques des jeunes sur les réseaux sociaux. Les différents réseaux sociaux, ce qu'ils y partagent, leurs influenceurs, font l'objet de nombreux échanges qui permettent de repérer des mises en danger éventuelles.

Avant de se lancer dans une utilisation des réseaux sociaux comme vecteurs du travail éducatif, il nous a paru nécessaire de mettre en place une réflexion transversale aux services de prévention spécialisée afin d'harmoniser une pratique commune et identifier quelques points de vigilance quant à notre cadre d'intervention.

Mise en place d'un groupe de travail transversal

Un groupe de travail, composé d'éducateurs et éducatrices des différents services de prévention spécialisée IMAJ, s'est réuni durant le premier semestre 2021 avec les objectifs suivants :

- Définir les enjeux, risques et opportunités d'un travail éducatif sur les réseaux sociaux
- Définir les actions éducatives qui pourraient être menées
- Définir un cadre commun pour une mise en œuvre professionnelle et sécurisée.

Ce groupe de travail a produit des préconisations, qui sont aujourd'hui le support à une mise en œuvre sur l'ensemble des services de prévention spécialisée.

Notre cadre d'intervention concernant l'utilisation des outils numériques et réseaux sociaux :

Notre cadre d'intervention définit l'utilisation des réseaux comme un outil supplémentaire pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'utilisation des réseaux et outils numériques n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes et doit favoriser une continuité de l'accompagnement. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

L'utilisation des réseaux et outils numériques est cadrée dans sa durée et supervisée par la cheffe de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Chaque éducateur et éducatrice s'engage, sur les réseaux, à une vigilance quant au langage utilisé et à sa posture professionnelle qui devra être en parfaite cohérence avec ses autres missions. Les contenus inappropriés seront rediscutés, dans la mesure du possible, avec les jeunes qui en sont auteurs.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et respecte les limites d'âge légal des différents réseaux sociaux. Nous n'entrerons donc pas en communication avec des jeunes non autorisés légalement à utiliser les réseaux sociaux du fait de leur âge.

Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnels seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance.

Nature de l'expérimentation :

Communiquer sur nos actions et celles des partenaires sur les réseaux :

En complément d'une page Facebook associative préexistante, chaque service de prévention spécialisée vise aujourd'hui à participer à la communication sur nos actions et celles de nos partenaires sur les réseaux à travers les réseaux snap, Instagram et Whatsapp.

Un temps est ainsi consacré, de manière hebdomadaire, sur chaque équipe de prévention pour les alimenter.

Assurer un recueil d'information sur les réseaux sociaux :

Il s'agit de mettre en œuvre, sur internet et un certain nombre de réseaux sociaux (Instagram, Whatsapp, Snapchat), un travail d'observation et de recueil d'informations, de nature à étayer notre vision du territoire, à nous apporter des informations complémentaires sur l'actualité des partenaires, la vie d'un quartier, d'une ville, et des jeunes qui y habitent.

La présence d'éducateurs de prévention spécialisée sur internet permet de répondre à une double nécessité : celle de s'informer sur l'actualité du territoire et celle de mieux cerner les usages des réseaux par la jeunesse et de contribuer à en limiter les risques. Ce recueil d'information vise en effet aussi à concourir à la mise en œuvre de projets et interventions de prévention, adaptés aux besoins sur un territoire.

Le constat partagé de fréquentes prises de risque des jeunes sur les réseaux sociaux et de l'existence de phénomènes de chantage et cyberharcèlement nous amène à envisager des actions de sensibilisation sur ce thème. Elles constitueront un moyen supplémentaire pour renforcer la collaboration entre les collègues et le service de prévention spécialisée.

5.3 LA PASSERELLE CM2/ 6è

Le déploiement d'actions de prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec des jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées.

Il s'agit pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents dans la perspective d'un besoin ultérieur.

La prévention spécialisée a vocation à proposer des actions auprès du public CM2, complémentaires à celles mises en place dans les établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à éviter l'exclusion et favoriser l'égalité des chances.

Cette perspective nouvelle d'intervention, introduite comme axe dans le cahier des charges de la prévention spécialisée en 2020, nous a semblé nécessiter un travail de réflexion transversale. Ainsi, l'association IMAJ a mis en place des groupes de réflexion visant à se questionner sur les modalités d'intervention en direction de ce public.

Pour les jeunes de cette tranche d'âge souvent définie comme vulnérable, l'entrée en sixième peut constituer une étape importante et déstabilisante. Nous observons des problématiques significatives en lien avec l'acquisition d'une liberté et d'une autonomie plus grande : un usage inapproprié des réseaux sociaux, un risque de décrochage scolaire précoce, l'usage d'une certaine liberté sans supervision parentale et, pour certains d'entre eux, l'implication dans des phénomènes d'affrontements.

C'est donc autour de ces risques que nous avons la volonté d'intervenir sous la forme de sensibilisations permettant une première prise de contact.

Sur le service de Montmorency, nos priorités se sont axées en 2021 sur la réactivation d'un partenariat de proximité avec les collèges, qui avait été mis à mal par la crise sanitaire et par le mouvement de personnel au sein de l'équipe. Ainsi, aucune action passerelle n'a pu être programmée en 2021. Les prises de contact auprès des directions d'école et des services périscolaires sont à envisager pour 2022.

VI. Partenariats et participation au développement social local

6.1 ARTICULATION AVEC LES DISPOSITIFS IMAJ

L'action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans constitue une orientation permanente des services de prévention spécialisée. Afin notamment de soutenir en « outillant » les équipes éducatives dans la réalisation de cette mission, l'association IMAJ a progressivement développé différents dispositifs complémentaires également ouverts auprès des partenaires du territoire. Une organisation spécifique permet dans le cadre de chaque dispositif d'assurer une coordination renforcée entre les équipes facilitant ainsi la sécurisation du parcours des jeunes.

- Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) :

L'ACI permet à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail. L'ACI est à la fois un chantier de production et, pour certains, la possibilité de bénéficier d'une formation qualifiante. Ce dispositif vise : - La remobilisation sur le plan social et professionnel, - L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel, - L'acquisition des compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

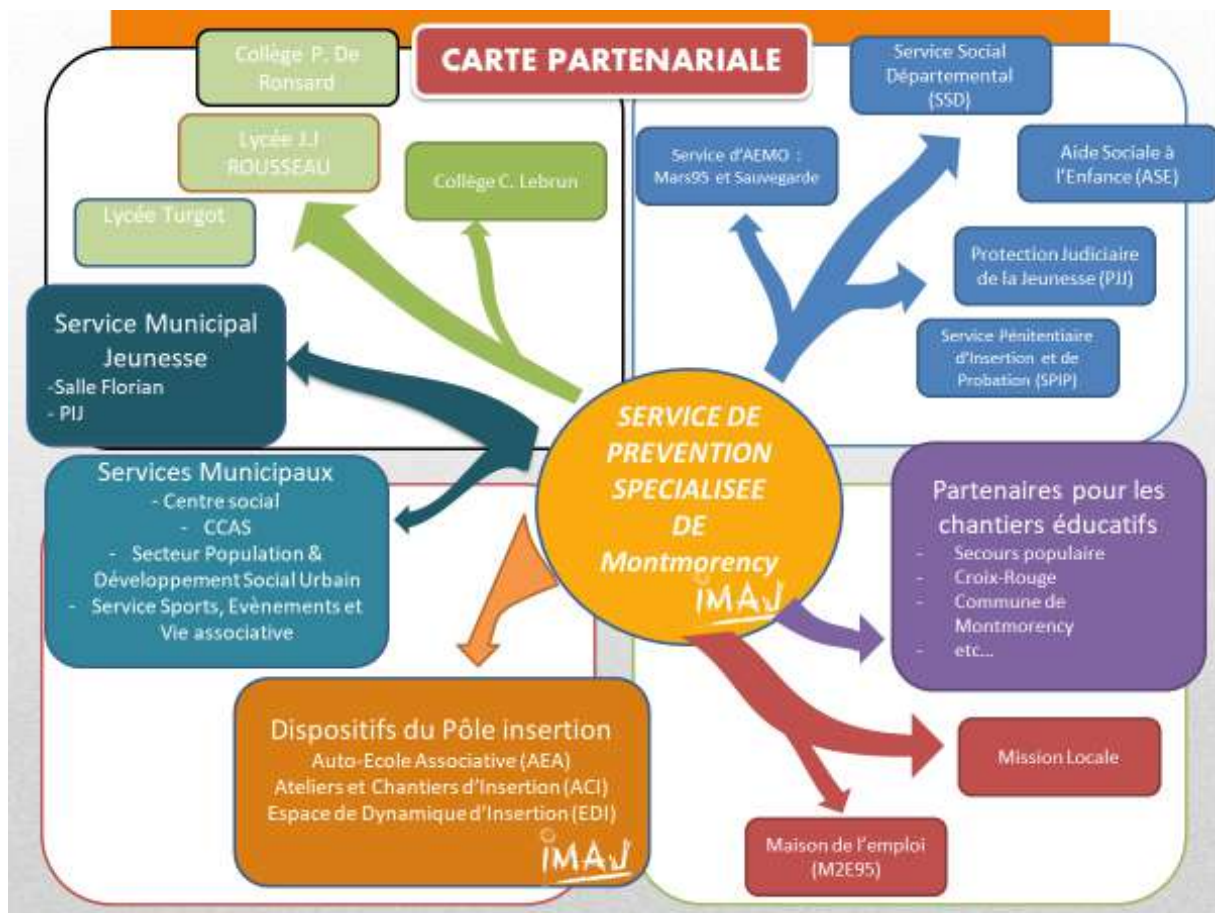
- L'Auto-Ecole Associative (AEA) :

Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité. Le permis de conduire constitue ainsi un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes en difficultés. Sur chaque équipe de prévention spécialisée un éducateur assure une référence formalisée facilitant l'accès à l'AEA.

- L'Espace de Dynamique d'Insertion (EDI) :

L'EDI s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, désireux d'entreprendre un parcours d'insertion professionnelle mais rencontrant des obstacles dans leur accès à la formation, la qualification ou l'emploi. Les jeunes qui intègrent l'EDI ont le statut de « stagiaires de la formation professionnelle ». Ils sont accompagnés vers l'autonomie et l'insertion professionnelle par la résolution de leurs difficultés.

6.2 PARTENARIATS ACTIFS EN 2021



6.3 PARTICIPATION AUX DIFFERENTES INSTANCES LOCALES

Le forum des associations :

Le service a participé au forum des associations. Il a été l'occasion de présenter à la population, ainsi qu'aux différents professionnels présents, les activités et missions du service de prévention spécialisée ainsi que les autres dispositifs gérés par l'association. Chaque année, la tenue de ce stand d'information autorise ainsi une certaine visibilité et permet la facilitation de rencontres et d'échanges entre partenaires.

Montmorency, le 04/02/2022

Document rédigé par Laure Fornells Cheffe de Service

Avec la participation indispensable d'Andy Delpeche,

Éducateur spécialisé sur le service de Montmorency.

Annexes :

Tableau 1 : Répartition des activités

Accompagnements individuels	15%
Action collectives/séjour/ sorties/ chantiers	5%
Temps de réunions internes et partenariales	17%
Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilLes d'heure, fiches projet...)	6%
Travail de rue/ Présence sociale	57%
Total	1%

Tableau 2 : Actions collectives

Si en cliquant sur la première case (A5) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.

Type d'action collective*	Nom	Nature de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Durée globale du projet En mois	Nombre		Âge					Nombre		Date de l'action
						Filles	Garçons	11-13	14-15	16-17	18-25	Jeunes en accompagnement éducatif	Jeunes en accroche		
Chantier éducatif troc	renovation place	chantier	8			0	3	no	no	oui			3	0	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	parc asterix	sortie	2			2	6	oui	oui				6	2	août

Tableau 3 : présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													25
Jeunes en accroche													5
Jeunes en accompagnement éducatif	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	
TOTAL	0		2		11		5		26		0		

Tableau 4 : synthèse présentant les jeunes en accompagnement.

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue	0	0	0	0	3	7	0	3	0	24	0	0	37
Réseau informel	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2
Réseau institutionnel	0	0	0	2	1	0	0	1	1	0	0	0	5
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44
Situation familiale													
Célibataire	0	0	0	2	4	7	0	5	1	24	0	0	43
En couple									1				1
En couple avec enfant													0
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44
Mode d'hébergement[1]													
Logement stable	0	0	0	2	4	7	0	5	2	23	0	0	43
Logement précaire										1			1
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an	0	0	0	2	4	5	0	4	2	17	0	0	34
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	0	0	0	0	2	0	1	0	7	0	0	10
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans													0
Ancienneté >= 4 ans													0
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44
Situation													
Scolarisé/ étudiant/sans problème	0	0	0	0	3	7	0	2	0	4	0	0	16
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	0	0	0	2	1	0	0	2	0	3	0	0	8
Déscolarisé (sans affectation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
En emploi									0	0	0	5	5
En formation									0	0	0	3	3
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation								0	1	2	8	0	11
Sans projet professionnel ou scolaire								0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme				2	4	7	0	4	1	10	0	0	28
Bac Pro, CAP ou BEP								1	1	8			10
Bac général ou technique										5			5
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
TOTAL	0	0	0	2	4	7	0	5	2	24	0	0	44

Tableau 5 : Demandes

Demandes explicites	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité	0	0	0	1	0	1	0	2	0	10	0	0	14
Emploi - formation - dont permis de conduire	0	0	0	0	0	1	0	2	1	53	0	0	57
Logement hébergement													0
situation judiciaire										5			5
problèmes familiaux									1	1			2
Problèmes administratifs et financiers									1	15			16
Santé										1			1
Loisirs					3	6		4		2			15
Chantier éducatifs										2			2
Soutien écoute								6		20			26
TOTAL	0	0	0	1	3	8	0	15	2	109	0	0	138

Tableau 6 : Démarches (suppression des doublons)

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité				1	1	1		1			3		7
Emploi						1		1			15		17
Formation - dont permis de conduire										1	10		11
Justice											2		2
Démarches administratives									1	1	9		11
Santé											1		1
Logement hébergement													0
Actions éducatives collectives					2	6							8
Travail avec les familles				1				1		1			3
Soutien écoute				2	3	1		5		13			24
Accompagnement Collectif													0
TOTAL	0	0	0	4	6	9	0	9	2	54	0	0	84

Tableau 6 bis : Démarches (Sélection de trois démarches maximum par jeune)

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité				2	1	1		1			4		9
Emploi						1		1			18		20
Formation - dont permis de conduire										1	13		14
Justice											4		4
Démarches administratives									1		9		10
Santé										1	1		2
Logement hébergement											0		0
Actions éducatives collectives					2	6					0		8
Travail avec les familles				1				1		1			3
Soutien écoute				2	3	1		6		12			24
TOTAL	0	0	0	5	6	9	0	10	2	62	0	0	94

Tableau 7 : Fiches collèges

Tableau 7 : Fiche établissement scolaire		Année Scolaire		2021-2022			
NOM: collège Charles le Brun		Ville :		Montmorency			
Si en cliquant sur la case (B7) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.							
Qualifier la fréquence des contacts							
Interlocuteurs	Principal / Principal Adjoint	CPE	AS	Service Santé	Professeur	Assistants d'éducation	Gardien
Référent régulier	1 à 4 fois par mois	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Contact pour des suivis individuels	1 à 4 fois par mois	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun	1 à 2 fois par trimestre	1 à 2 fois par trimestre	Aucun
Contact sur projets collectifs	1 à 2 fois par trimestre	Aucun	Aucun	Aucun	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun
Indiquer la participation du Service de Prévention spécialisée aux instances et réunions en lien avec l'établissement scolaire							
Réunions et instances	Conseil Education Santé Citoyenneté	Groupe Prévention du Décrochage Scolaire	Commission Educative / Conseil de discipline	Equipes pluridisciplinaires de suivi des PRE	Autre réunion partenariale		
Fréquence	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	1 à 2 fois par trimestre	Aucun	Aucun		
Remarques							
Renseigner les actions menées par le service de Prévention spécialisée dans l'établissement scolaire ou le lien avec l'établissement scolaire ainsi que sa participation à des dispositifs locaux de lutte contre le décrochage scolaire							
Actions Collectives développées et Dispositifs partenariaux							
Type d'action	Thématique abordée et commentaires				Fréquence (nombre de sessions par an)	nombre de jeunes estimé	
Présence sociale aux abords du collège					20	30	
Présentation PS aux élèves /Parents ou Enseignants	présentation PS en classe en début d'année scolaire				1	200	
Présence dans l'établissement (cours, foyer...)					5		
Actions spécifiques individuelles							
Zoom sur la Passerelle CM2 /6ème - Ecole Primaire							

Tableau 7 : Fiche établissement scolaire

NOM: Ronsard		Ville : montmorency					
<i>Qualifier la fréquence des contacts</i>							
Interlocuteurs	Principal / Principal Adjoint	CPE	AS	Service Santé	Professeur	Assistants d'éducation	Gardien
Référent régulier	1 à 2 fois par trimestre	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Contact pour des suivis individuels	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Contact sur projets collectifs	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
<i>Indiquer la participation du Service de Prévention spécialisée aux instances et réunions en lien avec l'établissement scolaire</i>							
Réunions et instances	Conseil Education Santé Citoyenneté	Groupe Prévention du Décrochage Scolaire	Commission Educative / Conseil de discipline	Equipes pluridisciplinaires de suivi des PRE	Autre réunion partenariale		
Fréquence	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun		
Remarques							
<i>Renseigner les actions menées par le service de Prévention spécialisée dans l'établissement scolaire ou le lien avec l'établissement scolaire ainsi que sa participation à des dispositifs locaux de lutte contre le décrochage scolaire</i>							
Actions Collectives développées et Dispositifs partenariaux							
Type d'action	Thématique abordée et commentaires				Fréquence (nombre de sessions par an)	nombre de jeunes estimé	
Présence sociale aux abords du collège	observation et prise de contact avec élèves				15	10	
Actions spécifiques individuelles							
Accueils séquentiels						2	
Zoom sur la Passerelle CM2 /6ème - Ecole Primaire							

TABLEAU 8 : Partenariat

Si en cliquant sur la case (C6) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.			
Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements et co-suivis uniquement
Scolarité			
Collège Pierre de Ronsard	réunions partenariales	1 à 2 fois par année	0
Collège Le Brun	réunions partenariales, échanges sur situations individuelles,	1 à 4 fois par mois	1
Lycée Jean Jacques Rousseau	réunions partenariales, échanges sur situations individuelles,	1 à 2 fois par année	
Lycée professionnel Turgot	réunions partenariales, échanges sur situations individuelles, permanences recherche stage, entretiens élèves sur orientation	1 à 2 fois par trimestre	
Protection de l'enfance			
ASE	Echange sur des situations en commun	1 à 2 fois par année	0
AEMO ADPJ ERMONT		1 à 2 fois par année	
SSD		1 à 2 fois par année	1
	* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation		0
Insertion sociale et professionnelle			
MISSION LOCALE	réunions partenariales, orientations, échanges sur situations individuelles	1 à 2 fois par trimestre	5
PIJ	rencontres, orientations	1 à 2 fois par année	
ESPACE EMPLOI CAPV	orientations réciproques		
ACI IMAJ	orientations		
EDI IMAJ	orientations		
AUTO ECOLE IMAJ	orientations		
Commune de Montmorency	partenaire chantiers éducatifs	1 à 2 fois par année	
Justice prévention de la délinquance			
POLICE		1 à 2 fois par année	
PJJ		1 à 2 fois par année	0
SPIP	LIEN SUR SITUATIONS INDIVIDUELLES	1 à 2 fois par année	1
Logement hébergement			
FJT	recherche d'hébergement	1 à 2 fois par année	
MISSION LOCALE	places d'urgence FJT	1 à 2 fois par année	
Jeunesse-Parentalité			
Culture sport Loisirs			
FC MONTMORENCY	présence sociale, orientations	1 à 2 fois par trimestre	
salle animation Florian			
Politique de la ville			
Santé			
CMPP		1 à 2 fois par année	
Autre			



PREVENTION – INSERTION - INCLUSION



ASSOCIATION IMAJ
22 avenue du Champs Bacon
95400 VILLIERS LE BEL
Tél : 01.34.39.16.00
www.imaj95.com

